

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

2 365-76 RENNES

"Le Peuple breton" - B.P. 103

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

UDBN

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

DECOLONISONS L'HEXAGONE !...

(Voir notre Edito page 2)

POUR LES AGRICULTEURS BRETONS, UN IMPERATIF : S'UNIR POUR RESTER LIBRES

(Voir en page 3 le premier article d'une série sur l'agriculture bretonne)

A PROPOS D'UN ANNIVERSAIRE DUBLIN, 1916-1966

• L'Irlande vient de célébrer avec faste le cinquantième anniversaire de l'insurrection de 1916.

Un demi-siècle s'est écoulé depuis cette fameuse semaine de Pâques où l'on vit une poignée d'hommes, conduits par Pearse et Connolly, défier ouvertement la puissance anglaise, alors à son apogée.

Une guerre implacable allait ensanglanter pendant six ans la vieille terre des Fenians et aboutir à la proclamation d'indépendance.

Si l'exemple des héros de l'I.R.A. a galvanisé bien des énergies dans la Bretagne d'avant-guerre, le spectacle de l'Irlande contemporaine ne suscite plus, hélas ! les mêmes enthousiasmes parmi

nous. Pearse est mort pour une patrie qu'il voulait : « Non seulement libre, mais gaélique ; non seulement gaélique, mais libre... ». Connolly est tombé pour que son peuple retrouve dans la révolution sociale, la liberté, mais aussi la justice et la dignité.

Le courage nous manque pour mettre la plaie à nu. Mais nous respectons trop la mémoire des martyrs de 1916 pour rester aveugle aux tristes réalités.

Exploité par d'authentiques compatriotes vendus au capitalisme anglo-saxon, le peuple irlandais attend toujours sa véritable révolution. Qu'il reçoive ici le salut fraternel du peuple breton !

Michel GUILLERM.

Demain, un clergé breton plus social ?

L'ÉPISCOPAT AVEC NOUS ?

La "commission épiscopale de l'action charitable et sociale" (sic), vient de publier, avec l'accord du Conseil permanent de l'Épiscopat français, ses réflexions sur la situation économique et sociale actuelle. Ce texte fait grand bruit car on peut le considérer comme une condamnation implicite du capitalisme et de la politique gouvernementale actuelle, notamment en ce qui concerne la Bretagne.

CONTRE LE CAPITALISME

L'analyse de la situation économique présente conduit l'épiscopat "à dénoncer la notion de profit considéré par beaucoup comme le seul régulateur de la croissance économique", lequel entraîne la non satisfaction de besoins réels mais non solvables comme le logement et les équipements collectifs. La note ajoute : "la croissance ne peut donc être laissée au libre jeu des mécanismes dits naturels... le développement doit demeurer sous le contrôle de l'homme, il ne doit pas être abandonné à la discrétion d'un petit nombre... toute la communauté doit participer à l'élaboration de son économie, les corps intermédiaires assurant les relais nécessaires entre les personnes et l'État". Que dira le très chrétien M. Lecanuet, fanatique du libéralisme économique ? Il est évident qu'il s'agit là d'une condamnation de la politique de déplanification souple actuelle, simple prévision au service des trusts, élaborée par un petit nombre de technocrates groupés dans le Commissariat au Plan, et de la tendance actuelle à faire jouer librement les mécanismes dits naturels : penser à la crise des chantiers navals, aux difficultés des Forges d'Hennebont...

CONTRE LA POLITIQUE GAULLISTE

• La note désavoue d'abord la politique économique actuelle, qui admet le libéralisme économique et le patronat de droit divin, explicitement condamné. Le fait que Citroën, à Rennes, puisse se passer impunément d'un comité d'entreprise, rendu en

principe obligatoire par la loi pour tout établissement employant plus de 50 personnes, est en contradiction avec cette prise de position.

• Le texte remet aussi en cause la politique sociale actuelle.

— Sur le plan du logement d'abord, domaine pour lequel "l'effort le plus énergique semble aujourd'hui requis afin que cesse le scandale d'une politique du logement qui interdit aux pères de familles à revenus modestes, la possibilité d'avoir un toit, là où ils trouvent du travail".

— Sur le plan de la politique de l'emploi aujourd'hui pratiquée, qui préconise "une petite détente sur le marché du travail", qui, selon les prévisions de la commission de la main-d'œuvre du V^e plan, pourrait aboutir à une masse de sans emploi atteignant près d'un million pour l'hexagone, dont une bonne partie en Bretagne, ce qui aurait pour effet de placer les salariés dans une position de moindre résistance et de moindre combativité. Face à cette politique, l'épiscopat affirme que le chômage "doit être inlassablement combattu" mais qu'à "plus forte raison, il ne saurait être entretenu pour peser sur la légitime progression des salaires et pour assurer, par-là, une discipline des prix".

• Enfin, le document épiscopal est une condamnation sans ambage de la conception actuelle de l'aménagement du territoire, si l'on peut employer cette expression pour le gigantesque transfert vers l'est dont il s'agit.

— Il désavoue d'abord la politique actuelle de la mobilité de la main-d'œuvre, défendue par le Ministre Jeanneney, qui affirmait le 26 mars, à Bordeaux "la nécessité d'une mobilité géographique et spécifique de la main-d'œuvre" (*Le Monde*, 27-28 mars) et ajoutait que les syndicats parisiens se faisaient peu à peu à "l'idée que progrès économique et mobilité de la main-d'œuvre sont liés".

Face à cette politique, l'épiscopat répond : "il devrait être possible... de créer

(Suite page 3)

MONSIEUR SANGUINETTI, A quand la reconquête ?

M. Alexandre Sanguinetti, ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, gaulliste d'extrême-droite, n'épargne pas la Bretagne : comme de nombreux autres commis-voyageurs en promesses, il lui a rendu visite le 28 avril. Arrivé avec sa suite par avion spécial, reçu par le "préfet de la région de Bretagne", il dut ensuite répondre aux doléances des présidents des associations d'anciens combattants. L'une d'entre elles portait sur la reconnaissance de la qualité de combattant pour les militaires s'étant battus en Algérie. La réponse du ministre vaut d'être signalée. Affirmant qu'il n'était pas possible de leur attribuer une carte de combattant en raison du caractère particulier du conflit, il ajoutait : « Ce fut en effet une insurrection suivie d'une sécession d'une province française... ne pas admettre qu'il s'est agi d'une guerre civile, c'est admettre que l'Algérie n'a jamais été française... D'ailleurs les Américains eux-mêmes n'ont jamais reconnu la qualité de

combattants aux Nordistes ou aux Sudistes de leur guerre de sécession. » Le ministre conclut sur la possibilité de création d'un « titre de reconnaissance pour les services rendus et la loyauté envers la République ».

Ainsi, combattre le peuple algérien, c'est servir la République ! D'ailleurs, pour M. Sanguinetti — qui ne se trouvait d'ailleurs pas du "bon côté" pendant la dernière guerre — il n'y a pas de peuple algérien puisqu'à ses yeux l'Algérie n'est qu'une province française qui a fait sécession. Poussons jusqu'au bout ce raisonnement : puisque la plupart des pays d'Europe ont été, à l'époque napoléonienne, sous domination française, tous ne sont aujourd'hui que des provinces françaises ayant fait sécession.

Il semble bien prouvé, désormais, que, pour le national-gaullisme, l'unité européenne passe par l'hégémonie française.

A.-M. P. et J. M.

Edito

On lit dans un récent numéro de l'hebdomadaire parisien Le Nouvel Observateur (1), sous la plume de Michel Bosquet : « Aux chomeurs de Lorraine le gouvernement n'offre qu'une solution : passer le Rhin. Car, de l'autre côté de la frontière, le travail ne manque pas. Les salaires sont même supérieurs de 30 à 40 % à ce qu'ils sont de ce côté-ci. »

« Les Lorrains, décidément, sont mal récompensés de leur obstination à vouloir rester Français. Car la France traite leur région — de même que l'Alsace, le Nord, l'Ouest, le Languedoc, etc. — très exactement à la manière d'une colonie. »

« De l'autre côté de la frontière, en Allemagne, où il existe de vraies régions (les Lander), avec leur parlement, leur gouvernement, leur administration et leur budget autonomes, chaque région valorise pleinement ses ressources humaines et naturelles. A partir de 500 habitants, chaque agglomération a une ou plusieurs entreprises industrielles. L'acier de la Ruhr, par exemple, est transformé sur place en produits finis à raison de 60 %. »

Le journal qui publie ces vérités — et d'autres, « la Lorraine est une sorte de colonie intérieure » — n'est ni un organe "subversif", dépendant d'un mouvement "autonomiste", ni une publication de droite. Il s'agit de l'hebdomadaire de gauche le plus sérieux et le plus écouté en France.

Ce que Michel Bosquet a vu en Lorraine, il le verrait, multiplié au centuple, en Bretagne. Nous sommes dans la « France qui ne reçoit que 33 % des investissements » et non comme la Lorraine, dans celle des "51 %"... Les zones de salaires sont beaucoup plus défavorables aux Bretons qu'aux Lorrains. L'équipement de notre pays, en routes, en autoroutes, en lignes de chemins de fer électrifiés, est ridicule comparé à celui de l'Est.

Comme les Lorrains, plus que les Lorrains, nous devons émigrer pour survivre. La Bretagne forme, coûteusement, des cadres pour les régions françaises. Elle perd sa meilleure jeunesse, celle que les handicaps naturels n'ont pas empêché de se qualifier. Chaque jour les trains à vapeur mènent vers Paris — notre Ruhr — des contingents de jeunes, célibataires et mariés, ouvriers, paysans et même directeurs d'entreprises. La Bretagne fournit à la France des hommes, des bras, des cerveaux. On ne lui laisse rien. Une administration coloniale, implacable, tatillonne, ne sert en Bretagne qu'une cause : celle de Paris, n'a qu'un but : « tenir le pays ». Une brimade supplémentaire, dont on parle, montre bien l'esprit de ceux qui nous administrent : l'igame, préfet de Bretagne, aurait pris un arrêté pour interdire les anodines plaques bretonnes qui décoraient de plus en plus souvent nos voitures. Les plaques privées — touring-clubs et autres, politiques — Europa en tout genre — sont, bien sûr, autorisées ! On n'interdit que les plaques bretonnes. Le prétexte "légal" aura été trouvé, soyons-en sûr... Si aujourd'hui il va en coûter 6 000 anciens francs à vouloir — si peu ! — être Breton, combien en coûtera-t-il demain si nous nous laissons faire ?

Car demain ne sera pas rose ! La loi-programme qui aurait pu donner un sursis à la Bretagne, bien que promise, a été jetée au panier à la demande de De Gaulle lui-même ! Nos entreprises sont de plus en plus en difficulté. On les ferme, on les rachète, on les démonte même — comme la papeterie Vallée, de Belle-Isle-en-Terre — pour les remonter dans le Nord de la France ! Demain, pas plus qu'aujourd'hui, on n'utilisera sur place nos ressources naturelles — kaolin du Mor-Bihan entièrement exporté, fer de l'est breton entièrement inexploité, primeurs et légumes bretons de plus en plus souvent mis en conserves ailleurs ! Demain — pas plus qu'aujourd'hui — les patrons français de la construction navale de Saint-Nazaire ne seront favorables à l'implantation d'usines nouvelles qui pourraient faire monter les salaires ! Demain — pas plus qu'aujourd'hui — le capitalisme français de combat, avec la complicité de l'administration, ne laissera aux Bretons la liberté et les droits syndicaux.

Demain, en revanche, l'alcoolisme continuera ses ravages, la misère provoquera les mêmes départs pitoyables, l'armée et la police recruteront les mêmes Bretons désemparés devant une situation locale dégradée.

Comme les Lorrains, les Alsaciens, les Basques, les Corses, les Bretons en ont assez. Assez de la dictature parisienne. Assez de la mort contrôlée de leur pays et de leur civilisation ! Assez des intendants, des baillis et des argousins modernes de toute sorte ! Assez du colonialisme !

Comme les Lorrains, les Bretons veulent un vrai pays « avec son parlement, son gouvernement, son administration et son budget autonome pour valoriser pleinement ses ressources humaines et naturelles (Le Nouvel Observateur). Que l'on prenne garde à Paris, à vouloir pousser le colonialisme jusqu'au point de traiter d'une manière colonialiste la juste revendication de nos droits et de nos libertés.



(1) Le Nouvel Observateur, n° 74 du 13 au 19 avril, pp. 11-12.

BAR BRESTOIS

1, place Sainte-Anne - RENNES
Le rendez-vous des Finistériens
Ouvert jusqu'à minuit
CHOUCHEN - TÉLÉVISION - LECTURE

Crêperie Ste-Anne

"Chez Noël"
CADRE BRETON — Cidre et Chouchenn
— RENNES —

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103 Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à : UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE, B.P. 103, RENNES - C.C.P. 2 365-78.

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST

La section a organisé une vente à Lesneven, laquelle, comme les ventes au restaurant universitaire, a donné de bons résultats. Deux réunions de section ont permis de mettre au point un plan de travail pour les mois à venir. Il a été notamment décidé de prendre contact avec des Bretons de gauche émigrés.

SECTION DE RENNES

Les ventes à la criée ont donné de bons résultats, en nets progrès sur les mois précédents, notamment au Champ de Mars où tous les records ont été battus. A la réunion de section, il a été question de l'actualité politique bretonne, notamment la création du club "Bretagne et Démocratie" de M. Phipponneau. Le trésorier de section a adressé un bilan financier faisant état d'une situation saine. Il a cependant montré la nécessité d'un accroissement des ressources de la section afin qu'elle puisse remplir avec efficacité son rôle d'information et de diffusion des idées du parti. Des activités diverses ont été prévues pour le mois de mai.

COMITÉ DIRECTEUR DE SAINT-BRIEUC

Le C.D. a décidé l'envoi d'une lettre à l'ambassade d'Espagne pour protester contre la détention et la condamnation arbitraire de Christiane Etchalus. On lira par ailleurs le texte de cette lettre. Le problème des relations avec le club "Bretagne et Démocratie" fut ensuite abordé.

Le trésorier présenta le bilan financier : situation saine mais ressources encore insuffisantes pour prévoir une campagne d'information de grande envergure. Pour le presse, il fut décidé

de mettre à l'étude un projet de prospection, afin de permettre un accroissement de la diffusion. Les ventes à la criée progressent régulièrement mais les réabonnements se font trop lentement. Le C.D. s'est terminé par un tableau des adhésions nouvelles.

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR "LE PEUPLE BRETON"

Ce numéro est le trentième "sorti" mois après mois, régulièrement, par l'U.D.B. Cela représente une grande somme de travail au service de la Bretagne et des Bretons. A l'époque où vous organisez vos vacances, n'oubliez pas, cher lecteur, que de jeunes militants bretons passeront leurs congés à composer et à diffuser le Peuple breton. Toute contribution, si modeste soit-elle, leur sera un apport précieux.

Quatrième liste

Jacques Corre, Brest	10,00 F
Un Breton du Maroc	10,00 F
Anonyme, Concarneau	10,00 F
B. L., Brest	6,02 F
Mme Vattier, Rennes	10,00 F
Un plouk..., Brest	15,00 F

Total de la quatrième liste	61,02 F
Report des listes précédentes	320,00 F

TOTAL

381,02 F
Les participations à la souscription doivent être adressées au Peuple breton, Boîte postale 103, C.C.P. Rennes 2365-76, en précisant au dos de l'envoi : "Souscription". Merci.

MIROITIERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS - QUIMPER - Tél. : 6-47 et 37-47

UNE LETTRE DE L'U.D.B. à l'Ambassadeur d'Espagne

EXCELLENCE,

L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

- ÉLÈVE DE NOUVEAU UNE SOLENNELLE PROTESTATION CONTRE LA DÉTENTION ARBITRAIRE DE PLUS DE TREIZE MOIS DONT A ÉTÉ VICTIME MADemoiselle CHRISTIANE ETCHALUS, CITOYENNE FRANÇAISE ;
- A APPRIS AVEC INDIGNATION LA CONDAMNATION DE MADemoiselle ETCHALUS, PAR UN TRIBUNAL MILITAIRE, A VINGT-HUIT MOIS DE PRISON ;
- DEMEURE PLUS PERSUADÉE QUE JAMAIS QUE LES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES SONT BAFOUÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL FRANCO.

LE RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES,

R. DEBROISE.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS

LE TOULLEC

PLONÉOUR : Place Victor-Hugo
LE GUILVINEC : Robiner en Plomeur
Tél. 1-72

Composition linotype à façon

REVUES — TABLEAUX — THÈSES

LINARMOR

15, rue des Fossés - RENNES

TOUS LES IMPRIMÉS
Thèses, brochures, etc.

Imprimerie Becdelièvre

2, rue d'Antrain, RENNES - Tél. 40-24-12

— ADHÉREZ A L'U.D.B. —
— REJOIGNEZ L'U.D.B. —

UNE DOCUMENTATION PRATIQUE SUR LA "MATIÈRE BRETONNE"

Nous nous permettons de signaler à nos nombreux lecteurs intéressés par l'enseignement de la civilisation bretonne et les problèmes pédagogiques qu'il pose, ou tout simplement amis de notre culture, qu'ils trouveront dans les cahiers « Skol-Vreiz, l'école bretonne », la documentation qu'ils cherchent. Ces cahiers de 16 pages, 21 x 27, en langue française, contiennent des séries de documents, remarquablement présentés, sur l'Histoire et la pré-histoire, les faits géographiques, les chants populaires, etc., de la Bretagne. Numéro sur demande contre 2 F en timbres à M. P. HONORÉ, professeur, La Madeleine, Morlaix, 29 N.

ECHO UN APPEL A L'UNITÉ paysanne et ouvrière en Bretagne

• A la tribune du vingtième congrès de la F.D.S.E.A. (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) du Finistère, en présence de 2 000 agriculteurs du département réunis à Brest,

(Suite page 3, ci-contre.)

Pour les agriculteurs bretons : L'HEURE DU CHOIX

1) LA CRISE ACTUELLE DE L'AGRICULTURE BRETONNE

a) Faiblesse du niveau de vie

En Bretagne, la terre fait vivre plus d'un million de personnes, soit le tiers de la population du pays. Tous les éléments d'appréciation du niveau de vie de cette population agricole (1) soulignent sa faiblesse, comparée à celui d'autres secteurs de l'économie ou d'autres parties de l'hexagone. Les causes en sont nombreuses. Beaucoup sont d'ordre externe : coût des transports, absence de relations avec la Grande-Bretagne, politique agricole générale ne réservant à la Bretagne aucune production. D'autres sont d'ordre interne : l'inadaptation des structures de la production agricole, héritées d'un passé caractérisé par une relative stabilité technique, économique et sociale, et, de ce fait, incapables de favoriser le développement harmonieux de cette catégorie socio-professionnelle.

b) Inadaptation de l'exploitation familiale

Les structures et la gestion des exploitations de taille familiale, forme d'organisation considérée dans notre pays comme la plus souhaitable, sont de moins en moins adaptées aux conditions économiques et sociales modernes, et ceci pour trois raisons :

1) *Tout d'abord l'asservissement de l'exploitation au progrès technique.* Celui-ci, largement introduit par la vulgarisation, a sans doute permis un accroissement très important du volume de production et, dans une bien moindre mesure, des revenus. Mais il exige un accroissement du rythme des travaux et du temps de travail, une diminution du temps de repos et de loisirs. Le temps manque alors à l'agriculteur pour la réflexion nécessaire à la gestion et à l'administration de l'exploitation. En ce sens, on peut parler d'une sorte de prolétariat de l'agriculteur.

L'exploitation familiale : la nécessaire mécanisation qui exige l'acquisition d'un matériel coûteux, qui les petites exploitations amortissent très difficilement. Les petites exploitations, largement majoritaires en Bretagne, n'ont d'autre ressource que de se tourner vers des productions animales exigeantes en main-d'œuvre. Conséquence : le développement accéléré des contrats de production et de l'intégration, sous la pression du secteur commercial qui environne l'agriculture et du besoin légitime de sécurité.

3) *Dernière raison, la compétition exigée par l'entrée progressive de l'économie agricole dans le cadre du Marché commun, et plus généralement dans celui de l'économie mondiale.* Ainsi la Bretagne, par ses structures de petites exploitations à orientation animale, se trouve en compétition directe avec certains pays d'Europe à structures voisines, comme les Pays-Bas, mais ayant déjà des niveaux de productivité très supérieurs, donc des prix de revient plus bas. Or il est impensable d'abaisser les coûts de production sans procéder à une profonde réforme des exploitations.

II) A LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE VOIE

Pour pallier ces handicaps, pour atteindre les grands objectifs de l'agriculture bretonne — parité des revenus et des conditions de vie, maintien à la terre du plus grand nombre possible de personnes pouvant y trouver une réelle promotion sociale et humaine, rentabilité et compétitivité — plusieurs voies sont possibles. Deux existent actuellement. Mais si l'on veut tenir compte d'une autre revendication essentielle des agriculteurs, la participation aux décisions et la prise de responsabilité, une troisième voie est à envisager.

a) **Les chemins de la facilité**

1) *L'intégration capitaliste, c'est-à-dire l'organisation d'un circuit production-commercialisation où l'exploitant n'est qu'un maillon de la chaîne, est la première de ces voies possibles.* Il s'agit alors d'une véritable entreprise de type industriel ou commercial. L'agriculteur y est un travailleur à façon à qui l'on fournit les moyens de production et auquel on assure l'écoulement de ses produits. Le centre de décision, c'est la firme. Si, dans un premier temps, on peut penser que la firme accordera à l'agriculteur un bénéfice correct, premier pas vers la parité, on ne peut qu'émettre des doutes sur la suite, à la lumière de l'expérience d'agriculteurs bretons (2). Elle a montré que l'intégration capitaliste engendre la surproduction, en n'adaptant pas la production aux besoins existants, solvables ou non ; mais elle lance un processus économique qui tend à se développer selon les lois de l'économie libérale. D'autre part, cette forme d'intégration spéculé sur « l'intégré », en fait un « ouvrier à domicile » lequel, endetté par l'avance qu'on lui a faite de l'équipement, est mis à la merci de la firme. Enfin elle crée des monopoles de vente par production et renforce le capitalisme financier. Les agriculteurs bretons ont bien compris ce mécanisme, eux qui marquent sur les murs : « DUQUESNE-PURINA = MISERE ».

2) *La grande entreprise employant des salariés répartis en ateliers.* Deuxième voie actuelle de l'agriculture, elle permet une rationalisation du travail et une meilleure efficacité économique, des salaires corrects si le patron le veut. Ce type d'entreprise se heurte à la triple aspiration de l'agriculteur : rester libre, exercer de véritables responsabilités, conserver l'initiative dans le travail, ce que peut lui donner une nouvelle voie.

b) L'agriculture de groupe

C'est avant tout une tentative visant à concilier les impératifs de concentration imposés à l'agriculture par le progrès technique et le développement économique, les exigences de parité et de participation posées par les agriculteurs. On réalisera des entreprises agricoles à la taille du progrès technique et du développement économique pour rentabiliser le matériel, mieux utiliser les hommes et leur donner un revenu correct en groupant de petites et moyennes exploitations. On crée ainsi des entreprises industrielles à direction collégiale (G.A.E.C.), l'ensemble de ces entreprises devant répondre aux objectifs agricoles définis par un plan breton, afin d'éviter la surproduction.

Nous avons volontairement choisi l'exemple extrême de fusion complète d'exploitations. Il peut y avoir des réalisations d'agriculture de groupe plus modestes : chantiers de travail, ateliers communs, achat de machines en commun, cas de loin le plus fréquent qui fera l'objet de notre prochaine étude.

J.-J. M.

(A suivre.)

(1) Voir notre édito « Les Bretons vivent trois fois moins bien », *Peuple Breton*, n° 27, février 1966.

(2) « On constate une véritable colonisation de l'agriculture bretonne », article de M. Philipponneau dans *Ouest-France* du 20-2-1965, page 10.

L'Oncle Alphonse

Chez mon père ils étaient six, six garçons que mon grand-père élevait avec sa paie de douanier : 80 F par mois net. C'était un peu avant la belle époque.

Sur ces 80 F, il fallait enlever 50 F de pain, mais comme ils avaient la chance d'habiter au bord de la mer, le poisson ne manquait pas. C'est ce qui explique que les six gaillards ont tous passé le cap des 80 ans.

Sauf deux. Les deux plus jeunes exilés à Paris. Ils sont morts les premiers. Alphonse, le plus jeune d'abord ; il repose dans une obscure banlieue au milieu de Nord-Affs exilés comme lui.

C'était le dur de la famille. Grand torcheur de bolées, coq des filles du bas-quartier, c'était de plus « un rouge » défilant au clairon lors des 1^{er} Mai héroïques, au chant de « l'Internationale ».

Et pacifiste. La honte de la famille quoi ! Un U.D.B. avant la lettre, au temps où le Mouvement Breton réactionnaire et cléricale prêchait au peuple — qui du reste ne l'écoutait pas — de garder ses vieilles coiffes, sa « vieille langue » et ses vieilles culottes. Au demeurant excellent ouvrier. Mais à Auray on ne gagnait guère... quand les patrons consentaient à embaucher un si dangereux « meneur ».

La rage au cœur il dut s'exiler : Saint-Denis, Aubervilliers, Stains... Une bonne paie — enfin convenable — les copains, le parti. Et le café.

« Alors quelquefois le samedi, j'allais à Montparnasse, jusqu'à la gare. Combien de fois les copains m'ont rattrapé : mais non Fonsionne fais pas d'conneries, t'auras pas d'boulot là-bas... allons viens ». Et le doux rêve de travailler dans son pays, on le voyait ensemble dans le vin rouge.

Vint la guerre. Il eut la chance d'être fait prisonnier au Chemin-des-Dames, ce qui lui évita de se trouver parmi les mutins de 17.

Puis il fallut reprendre le boulot. Toujours en banlieue, car la guerre n'avait pas arrangé l'industrie bretonne. Il milita évidemment « avec Cachin ». « Qu'est-ce que je demande moi ? Une paie et une retraite pour mes vieux jours. Ton père qu'était fonctionnaire en a bien une lui. J'travaille autant, pourquoi pas moi ? C'est juste, oui ou non ? ». Les privations de l'occupation le minèrent et l'achevèrent. Il mourut à 48 ans dans un sana en faisant la morale aux Nord-Affs.

Si je vous parle de l'oncle Alphonse c'est que l'émigration continue avec ses drames silencieux, car les humbles qui s'exilent ne sont pas de ceux qui publient leurs mémoires, ni qui alertent les journaux. Parfois pourtant, ils forcent l'attention des plumitifs. Même de ceux d'Ouest-France.

Ce bon journal relate en effet (édition d'Ille-et-Vilaine 7-2-66) qu'un cycliste « gisait inanimé sur une côte... M. Bannier, 46 ans, originaire de Plougouven (Finistère) ... avait quitté son domicile à Asnières, près de Paris, pour se rendre à son travail. Brusquement, il prit la décision de partir vers la Bretagne d'où il est originaire. C'est à bout de forces qu'il s'était effondré après avoir parcouru près de 250 km. »

L'oncle Alphonse, lui, n'avait pas de vélo. Dans ce fait-divers qui en dit long pour nous, gâs du peuple, « Ouest-France », lui, ne voit qu'« une belle performance sportive ».

Pourquoi pas un sujet pour son prochain concours ? Tant il vrai qu'un homme ou un journal ne juge les faits et les événements les plus dramatiques que selon sa propre mesure, qui peut être inversement proportionnelle au chiffre de son tirage.

STEN KIDNA.

ENTRE LES LIGNES

M. Marcellin, ministre de l'Industrie, a inauguré la maison de retraite de Paimpol. Les nouveaux bâtiments, très modernes, pourront accueillir 80 retraités.

QUEST-FRANCE, C.-du-N., 1-5-66.

C'est tout ce qu'un ministre de l'Industrie trouve à inaugurer en Bretagne. Il est vrai que l'on se trouve en pleine désindustrialisation, que les fermetures se succèdent. Que l'exode s'accroît.

Une vocation est cependant reconnue à notre « région » : l'élevage. L'élevage d'hommes bien entendu, qui naissent, s'instruisent et reviennent mourir en Bretagne, le tout étant à la charge des Bretons et de leurs collectivités locales.

100 000 personnes manifestent à Barcelone. Dimanche dernier, 100 000 Barcelonnais ont visité en silence la chapelle du « Palais de la Deputacion », jadis siège de la Généralité de Catalogne, et y ont déposé chacun une rose. Cette manifestation silencieuse a eu lieu à l'appel des organisations réclame le retour aux droits nationaux de la Catalogne, qui avaient été reconnus par la République.

L'HUMANITÉ-DIMANCHE, 1^{er} mai 1966.

Sous la botte franquiste depuis vingt-sept ans, le peuple catalan demeure bien vivant, comme le montre cette dépêche de l'hebdomadaire communiste. Son courage ne sera pas vain.

LIBRAIRIE P. GÉNIE

Grand choix de livres bretons

Rue St-Gouéno - SAINT-BRIEUC

mais autant qu'aujourd'hui, le destin de la Bretagne n'a été entre nos mains. »

L'U.D.B., quant à elle, s'efforce de lutter pour sa modeste part contre cette démobilité des esprits qu'appréhende à juste titre le maire de Brest et que le gaullisme s'efforce d'obtenir. C'est pour que le destin de la Bretagne soit réellement entre ses mains que nous réclamons pour elle une assemblée et un exécutif « régional ». La volonté démocratique des Bretons doit venir à bout de l'autoritarisme parisien.

L'Épiscopat contre la déportation des travailleurs...

(Suite de la page 1)

de nouveaux emplois dans la région même, car il est préférable de déplacer le capital pour rejoindre la main-d'œuvre plutôt que déraciner des personnes et des familles, après avoir affirmé que l'on pouvait alors parler de « déportation », la déclaration ajoute que le « droit au travail est une exigence morale ».

— Enfin l'épiscopat préconise, dans ce domaine, une planification démocratique, dans laquelle « les régions » auraient leur rôle à jouer, la « possibilité de participer à l'effort de prévision et d'orientation ».

ET LA BASE ?

Malgré la timidité du vocabulaire, l'ambiguïté des tournures grammaticales — les « il devrait être possible » succèdent aux « il serait préférable » — propres aux déclarations de la hiérarchie catholique, nous ne pouvons que nous féliciter de ce grand pas en avant dans la conception d'une économie plus adaptée à l'Homme.

Ce document, qui critique ouvertement certaines orientations fondamentales de la politique actuelle — « ces réflexions n'entendent pas consacrer le régime économique qui est actuellement le nôtre » — défend clairement certains thèmes bien connus de nos lecteurs : droit au travail dans son pays, condamnation du sous-emploi, nécessité d'une démocratie économique dans l'entreprise comme dans la région...

Les évêques ne proposent pas de solutions techniques, de plans ; ce serait être cléricale que le regretter. Cependant, leur note nous semble propre à faciliter l'adhésion individuelle des chrétiens de Bretagne, si souvent liés à la réaction par un clivage politique désuet, à la démocratie économique et politique pour laquelle nous luttons... à condition toutefois que la base — les curés, recteurs et vicaires bretons — purté dans la masse l'écho de ce message sinon, il ressemblerait trop à ces slogans bretonnés par les états-majors de partis, mais que la base jacobine s'est systématiquement refusée à diffuser.

J.-J. MONNIER.

M. Lombard, maire de Brest, a prononcé une allocution que l'on aurait voulu entendre de la bouche d'hommes de gauche, affirmant notamment :

« Il est nécessaire que ruraux et urbains s'unissent pour gagner le combat de la Bretagne... Le problème est de savoir si la Bretagne conservera ses hommes et son âme ou si elle deviendra un désert... Le IV^e Plan a été un échec et le V^e qui commence ne peut qu'augmenter notre inquiétude... L'industrialisation de la Bretagne n'est conçue que du point de vue terrestre

alors que baignée par la mer et grâce au port de Brest, elle devrait être appelée à une grande vocation maritime. »

Après avoir cité l'exemple de Tarente, en Italie du Sud, où arrive le pétrole et où s'est monté un complexe sidérurgique et se sont implantées 23 usines, il conclut :

« Il n'y a rien de plus terrible que la démobilité des esprits. Or les Bretons n'ont pas le droit de s'endormir, car pour notre petite patrie (sic), rien n'est gagné, rien n'est décidé, rien n'est obtenu... Ja-

La femme et l'emploi en Bretagne

L'EXEMPLE NAZAIRIEN

Une récente réunion publique, tenue à Saint-Nazaire par le Mouvement démocratique féminin, a mis en évidence la situation critique de l'emploi féminin dans la région nazairienne.

LA SITUATION DU TRAVAIL DANS LA RÉGION NAZAIRIENNE

La région nazairienne se caractérise comme une région de bas salaires. Le chômage partiel y sévit à l'état endémique ; les jeunes diplômés d'un C.A.P. qui arrivent sur le marché du travail n'ont aucune certitude de trouver de l'emploi. Il n'existe pas de formation professionnelle féminine et les emplois féminins sont très peu nombreux. Pour le moment, seules deux entreprises emploient des ouvrières : une fabrique de bas et une conserverie. Dans un tel contexte, comment une femme d'ouvrière peut-elle envisager d'améliorer les ressources du ménage, quand avec un salaire unique il faut vivre avec 600 à 800 F par mois au plus. D'ailleurs, faut-il souhaiter la création d'emplois féminins quand, par exemple, dans certaines entreprises de confection, les femmes subissent une cadence de travail infernale pour 360 F par mois ?

LA FEMME EST TOUJOURS CONSIDÉRÉE COMME UNE PERSONNE MINEURE

Par manque de formation professionnelle, nombre de femmes d'ouvrières ne peuvent que faire des ménages pour compléter le salaire du mari. On s'habitue à voir les femmes se contenter de "petits métiers" qui n'exigent pas grande qualification.

Mais qu'en ferait-on, de toutes ces femmes, ces jeunes filles de la région, si elles possédaient un C.A.P. ? Il n'y a déjà pas assez d'emplois masculins. Comment peut-on lutter pour réclamer que les femmes mariées puissent exercer un métier dans une région où sévit le marasme économique, tandis que nombre de jeunes filles, pourvues d'une formation professionnelle, sont chômeuses. Les rares emplois disponibles sont justement réservés aux veuves sans ressources, aux mères célibataires, comme à l'hôpital de Saint-Nazaire.

A cette difficulté s'ajoute l'opposition de l'homme, pour qui la place de la femme est "au foyer". Soulignons d'ailleurs que, dans cette attitude, n'entre pas seulement la fierté égocentriste de l'homme, mais que pour bon nombre de "chefs de famille" il s'agit d'arracher la femme à un travail dur qu'elle a connu étant jeune fille.

C'est pourquoi les femmes, et spécialement les militantes du "mouvement démocratique féminin", luttent sur deux fronts :

- augmentation du salaire masculin,
- libre choix d'un métier laissé à la femme.

LIBRE CHOIX D'UN MÉTIER ET NON OBLIGATION

La femme, en tant que personne, a droit à la satisfaction de ses aspirations. C'est pourquoi, autant que la formation professionnelle, le problème du choix se pose. Il faut effectivement donner à la femme le pouvoir de choisir entre rester au foyer et exercer un métier. Dans cette possibilité de choix entre en jeu :

- un salaire décent du mari, de façon que la femme ne soit pas obligée de travailler pour pallier la faiblesse du salaire du mari ;
- une qualification professionnelle et une base générale de salaire plus élevée ;
- un environnement socio-éducatif tels que garderie, jardins d'enfants, collèges techniques, bibliothèques, etc.

En résumé, dans une société industrialisée, qui tend à rationaliser le travail de tous, la femme doit posséder une qualification technique et le choix de cette qualification. Mais cette exigence, qui s'étend au domaine culturel, demande évidemment des investissements considérables en matière d'équipements publics, qui ne sont viables que dans la mesure où les hommes et les femmes, producteurs de richesses, ne seront pas obligés de quitter la Bretagne.

C'est pourquoi le problème de l'emploi est très préoccupant dans cette région nazairienne car le déséquilibre des deux sexes serait un motif tout trouvé pour le capitalisme parisien d'attirer les jeunes de la région vers d'autres centres.

SOLIDARITÉ BRETONNE

Ce drame, que nous saisissons dans toute sa gravité dans la région nazairienne où la crise est aiguë, concerne, d'une façon générale, l'emploi féminin en Bretagne... et ailleurs aussi, direz-vous ? Oui ! Mais quand les ouvriers des chantiers navals manifestent, c'est chez les autres ouvriers et les paysans bretons qu'ils trouvent appui et compréhension et non chez les ouvriers des chantiers de La Seyne.

Une ou deux décentralisations providentielles peuvent atténuer la crise pour quelques années. Mais le seul remède est un plan breton : seule une assemblée bretonne élue, responsable de l'application du plan, peut orienter l'économie dans le sens des intérêts des Bretons, sans céder aux exigences du capitalisme parisien, ni à un intérêt national mythique. Et comme le dit si bien M. Debré, ministre de l'Économie : « L'unité française risquerait d'être remise en cause s'il n'y avait pas d'expansion sur l'ensemble du territoire ».

A.-M. PICHOT.

IFFIG



— vous prie d'excuser son absence du mois dernier,

— un week-end, qu'il aurait passé à Colombey, lui a fait oublier ses devoirs subalternes à l'égard de l'extrême-Ouest hexagonal.

— s'est laissé dire qu'un certain M. QUILLET serait compromis dans un scandale financier,

— a appris que le sus-nommé était le candidat U.N.R. aux dernières élections législatives à Vitry (I.-et-V.),

— déjà indigné par les viles attaques portées contre M^e Lemarchand, se refuse à croire de pareilles calomnies qui tendent à jeter la suspicion sur un honorable parti politique français.

— a entendu dire que son ami Michel Debré, si populaire en Bretagne, aurait acheté une maison à Saint-Brice-en-Coglès, près de Fougères,

— se réjouit de savoir que notre pays, que d'aucuns estiment délaissé par le gouvernement, est quand même mis sur un

ped d'égalité avec La Réunion dans les préoccupations gouvernementales,

— ne s'étonne pas que M. Michel Debré songe à se présenter aux prochaines législatives pour défendre les intérêts de la région,

— espère que la Bretagne aura à cœur de se montrer meilleure colonie que La Réunion en offrant au populaire ministre... une jolie veste.

— connaît les efforts du trust De Wendel pour s'approprier le monopole du fer blanc en France,

— a appris que M. Olivier Guichard, délégué à l'Aménagement du territoire, est marié à une petite fille De Wendel,

— ne fait aucun rapprochement avec le manque de crédits d'investissements dont souffrent les Forges d'Hennebont.

— serait curieux de connaître la raison pour laquelle les C.R.S. recensent systématiquement les possibilités d'hébergement des établissements scolaires en Bretagne,

— se demande si l'on attend, en haut lieu, à des troubles chez nous,

— tient à rassurer le gouvernement sur la tranquillité de nos bonnes populations bretonnes.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



FINISTÈRE. — A Scaër, l'usine de conserves GRAAL va fermer ses portes. Spécialisée dans la transformation des légumes et à un degré moindre, du poisson, cette usine employait 25 ouvriers permanents et de juin à novembre, 125 saisonniers.

ILLE-ET-VILAINE. — A l'appel de leurs organisations syndicales, une centaine de travailleurs de l'usine CITROËN, de la Barre-Thomas, opérant aux presses à caoutchouc, ont débrayé. Malgré la présence de la maîtrise, le mouvement a été suivi à 80 %. Les travailleurs ont manifesté contre les augmentations de cadences et pour l'amélioration des conditions de travail.

La direction s'est arrangée pour faire ratrapper aux ouvriers leur arrêt de travail d'une demi-heure, manifestant ainsi son refus de reconnaître aux travailleurs le droit de grève.

Une délégation C.G.T. - C.F.D.T. de chez CITROËN a été reçue, sur sa demande, par le secrétaire général de la préfecture de région. Elle lui a exposé la situation de plus en plus difficile des militants et délégués, à l'intérieur de l'entreprise et proteste contre ces atteintes à la liberté syndicale et au droit de grève, pourtant inscrits dans la Constitution française. Elle a appelé l'absence de réponse des pouvoirs publics aux nombreuses démarches des syndicats faites en ce sens.

LOIRE-ATLANTIQUE. — Le 30 avril, le personnel de la tôle de Saint-Nazaire a occupé l'usine. Depuis plusieurs semaines, les ouvriers débrayaient pour obtenir les avantages accordés aux Chantiers de l'Atlantique et, en particulier la revalorisation d'une prime d'intéressement. Le travail en vain sollicité une nouvelle

entrevue avec la direction, ils ont décidé, le soir, une occupation de l'usine pour la nuit.

Le 8ème jour, les tramontans nantais, répondant à 98 % à l'appel de leurs trois centrales syndicales, se sont mis en grève et ont tenu un meeting à la Bourse du Travail. Les grévistes réclamaient une augmentation des salaires et des meilleures conditions de travail. Leurs délégués ont fait état de la détérioration de ces conditions de travail, du non respect des libertés syndicales et du maintien d'un contrat de travail vieux de 90 ans.

MOR-BIHAN. — Un fait divers vient de mettre en évidence la gravité de la crise du logement en Bretagne. Vingt-et-un ans après la guerre, à Lorient, dans une "cité provisoire", un baraquement en bois a été entièrement détruit par le feu. Bilan : deux hommes brûlés vifs, une trentaine de sans-abri. Ce drame attire l'attention sur la situation de nombreuses familles ouvrières qui, faute de pouvoir trouver un logement à bon marché, doivent résider dans ces cités de baraques, dans l'inconfort et la promiscuité. L'agglomération lorientaise compte encore 1 400 logements de ce type.

COTES-DU-NORD. — Le bulletin de conjoncture économique consacré à la situation de l'emploi dans le département fait état de la dégradation de la situation dans ce domaine depuis 1963. Le taux de progression, qui était de 8,6 % en 1963, tombe à 5,7 % pour 1965. La moyenne mensuelle des demandes d'emploi non satisfaites passe de 608 à 896. Le nombre de chômeurs totaux double (125 au lieu de 56), celui des chômeurs partiels triple entre ces deux dates, tandis que tout laisse supposer un net accroissement de l'émigration.

Graines d'élite Clause Ets NICOT
Quimper, Concarneau, Rosporden

Bibliothèque du Peuple Breton

UN LIVRE ESSENTIEL

Écrit avant la guerre d'Algérie, le livre d'Albert Memmi (1) se révèle à la lecture d'une présence hallucinante. La logique presque insoutenable de l'auteur le conduit à tout prévoir, à tout démontrer. Appliqués à l'Algérie, par exemple, les portraits annoncent le F.L.N., la victoire des nationalistes, l'O.A.S., le rôle des Israélites algériens dans cette O.A.S. et même l'incroyable ambiguïté qui a paralysé la gauche française. Rien que pour cette démonstration, le livre devrait être lu...

Mais, attention ! Albert Memmi dédicace l'édition française actuelle à ses « amis canadiens français parce qu'ils se veulent Canadiens et Français ». L'avertissement est clair : il ne s'agit pas là d'une œuvre « africaine », temporelle et limitée géographiquement. Cette réflexion d'un philosophe doublé d'un pénétrant politique sur la nature du colonisateur et du colonisé, sur leurs relations et leur inévitable affrontement, a valeur universelle.

Non que toutes les pages puissent — sans aucun changement — s'adapter à toutes les situations coloniales, du Québec au Kurdistan, de l'Angola à la Bretagne... Mais la démonstration de Memmi, nourrie de références et d'exemples particuliers, s'adapte à chaque situation coloniale ou quasi-coloniale. Mieux qu'une longue analyse qui affaiblirait la puissance du livre, livrons à nos lecteurs bretons ces passages du portrait du colonisé :

... Il dispose de moins en moins de son passé. Le colonisateur ne lui en a même jamais connu ; et tout le monde sait que le roturier, dont on ignore les origines, n'en a pas. Il y a plus grave encore. Interrogeons le colonisé lui-même : quels sont ses héros populaires ? Ses grands conducteurs de peuple ? Ses sages ? A peine s'il peut nous livrer quelques noms, dans un désordre complet, et de moins en moins à mesure qu'on descend les générations. Le colonisé semble condamné

à perdre progressivement la mémoire.

Le souvenir n'est pas un phénomène de pur esprit. De même que la mémoire de l'individu est le fruit de son histoire et de sa physiologie, celle d'un peuple repose sur ses institutions. Or les institutions du colonisé sont mortes ou sclérosées. Celles qui gardent une apparence de vie, il n'y croit guère, il vérifie tous les jours leur inefficacité ; il lui arrive d'en avoir honte comme d'un monument ridicule et suranné.

Toute l'efficacité, au contraire, tout le dynamisme social, semblent accaparés par les institutions du colonisateur. Le colonisé a-t-il besoin d'aide ? C'est à elles qu'il s'adresse...

... La cité se met-elle en fête ? Ce sont les fêtes du colonisateur, même religieuses, qui sont célébrées avec éclat : Noël et Jeanne d'Arc, le carnaval et le 14 Juillet ; ce sont les armées du colonisateur qui défilent...

... Encore si le parler maternel permettait au moins une emprise actuelle sur la vie sociale, traversait les guichets des administrations ou ordonnait le trafic postal. Même pas. Toute la bureaucratie, toute la magistrature, toute la technicité n'entend et n'utilise que la langue du colonisateur, comme les bornes kilométriques, les panneaux des gares, les plaques des rues et les quittances. Muni de sa seule langue, le colonisé est un étranger dans son propre pays...

Nous arrêtons ces citations, convaincus que tous les militants bretons et beaucoup de Bretons, espérons-le, auront entendu là langage familier. Il faut lire le livre d'Albert Memmi : notre prise de conscience, donc — dit l'auteur — notre libération, passent par là.

Jean ROUDAUT.

(1) Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur. 3^e édition. Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1966. Collection « Libertés », n° 37. 3,10 F.